



**mouvement
écologique**

Madame la Ministre Joëlle Welfring

Luxembourg, le 22 mars 2023

Concerne : Plateforme pour l'action climat et la transition énergétique

Madame la Ministre,

Le Mouvement Ecologique se permet de vous contacter en relation avec la plateforme pour l'action climat et la transition énergétique.

L'article 6 de la « loi du 15 décembre 2020 relative au climat et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement » prévoit dans l'article 6 concernant ladite plateforme que :

« La Plateforme climat a pour mission :

- a) d'être un forum de discussion sur le climat ;
- b) de proposer des recherches et des études dans tous les domaines ayant trait au climat ;
- c) d'établir des liens avec les comités comparables des États membres de l'Union européenne ;
- d) d'instaurer un dialogue multiniveaux entre des représentants des communes, d'organisations de la société civile, du monde des entreprises, des investisseurs et d'autres parties prenantes concernées ainsi que du grand public ;
- e) de participer à l'élaboration de l'avant-projet de plan national intégré en matière d'énergie et de climat ;
- f) d'émettre des avis, sur demande du Gouvernement en conseil, relatives à la politique nationale climatique prises ou envisagées, notamment sur l'exécution des engagements internationaux ou d'étudier de sa propre initiative l'opportunité de nouvelles mesures ou de modifications de mesures en place. »

Lors de la création de cet organe, notre organisation avait estimé qu'une telle plateforme pouvait être un outil important permettant aux acteurs de la société de s'échanger / de discuter de vive voix sur des thèmes et défis clés en relation avec la politique climatique.

En fait, l'atout principal de cette plateforme est à nos yeux qu'elle réunit les responsables des différents secteurs, ceci avec leurs sensibilités et know-how très spécifiques. Une telle composition peut et devrait

Dans ce contexte, il aurait été de mise de discuter en amont sur les éléments clés du futur PNEC (et non seulement de façon parallèle à l'enquête publique).

Nous estimons qu'il n'est pas encore trop tard pour mieux faire, à condition de changer de cap dans l'encadrement de la plateforme respectivement la fixation des priorités de celle-ci. A nos yeux, l'élaboration du futur PNEC devrait être la priorité dans les mois à venir, alimentée par une analyse et une discussion des succès et défaillances du PNEC actuel, le tout basé sur des chiffres concrets des émissions de gaz à effet de serre, secteur par secteur.

Tout en vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments très distingués.

Blanche Weber
présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small hook.

Copie : M. Claude Turmes, Ministre de l'Energie